

Que reste-t-il du champ des possibles ouvert par la zad?

La lutte contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes a été menée par un large mouvement composite aux tendances anticapitaliste, écologiste, paysanne, anarchiste etc. Des dizaines de milliers de personnes dans toute la France et au-delà y ont pris part pendant des dizaines d'années jusqu'à l'abandon du projet d'aéroport le 17 janvier 2018, ce qui fut une victoire historique.

Si la zad a participé à nourrir des pratiques et des imaginaires de subversion, de lutte et de vie alternative, qu'en est-il aujourd'hui? D'une bataille contre un aéroport et son monde, une partie du mouvement a choisi que le nouveau lieu de la conflictualité serait l'accès aux terres agricoles et la lutte contre "les gros exploitants cumulards", ceci afin de permettre des installations pérennes dans le bocage.

La zad avait ceci de particulier qu'il y était possible entre 2009 et 2018, de construire une cabane ou faire de l'agriculture selon ses propres règles, d'élever des chèvres en groupe sans les identifier avec des puces électroniques, de tester des formes de poly-activité, de bricoler etc. tout ça, parti de rien. Or, dans ce monde, toutes ces choses sont rendues très difficiles si l'on n'est pas privilégié socialement, propriétaire ou rentier.

Qu'est-ce qui a changé depuis un an? Quelle est la portée politique des batailles en cours? Que penser des perspectives actuelles d'achat des terres et d'installation paysanne sur la zad?

Le pari des COPs, ou la montagne qui accouche d'une souris

Avec une violente phase d'expulsions et de destruction des habitats - qu'ils soient sauvages (les cabanes à l'Est) ou plus présentables (la ferme des 100 noms) - l'Etat a, en avril 2018, envoyé un message clair: acceptez nos conditions ou nous allons vous écraser. C'est ainsi qu'une partie du mouvement a abandonné pour un temps l'idée d'inventer une ou plusieurs structures propres à ce territoire et son histoire et s'est conformée aux règles du jeu dictées par l'Etat: remplir des fiches administratives débouchant sur l'obtention de Conventions d'Occupation Précaires (COP). Très rapidement, on passe de 200 habitant.e.s à une quarantaine de fiches déposées puis ne sont retenus que 13 projets aboutissant à la signature de COP, lesquelles couvrent 170 ha de terres.

"Le bénéficiaire s'engage à informer immédiatement l'État, par tout moyen, de toutes occupations par des tiers des Terrains (occupations ou constructions illicites, entreposage de matériaux, stationnement de véhicules, ...)" Extrait d'une COP signée en 2018

Contrairement à un fermage qui est reconduit perpétuellement par tacite reconduction, et protège ainsi le fermier, ces COP sont très contraignantes et non sécurisantes. Il faut par exemple informer l'Etat si les terres sont occupées. Elles ne sont pas reconductibles et le contrat peut être rompu à tout moment. Si le signataire ne quitte pas les terrains en cas de rupture de bail, des astreintes financières sont prévues à son encontre.

La promesse d'un bail de fermage plus pérenne est conditionnée à la normalisation des activités dont l'avancement est régulièrement discuté durant les Comités de Pilotage (COPIL) entre syndicats agricoles, administrations agricoles, services de l'Etat, communauté de communes et associations d'exploitants agricoles historiques. Les

occupant.e.s ne sont pas présents dans ces réunions.

Dans le cas de l'agriculture, la *normalisation* recouvre le processus administratif aboutissant à l'obtention d'un statut d'exploitant agricole. Ce statut nécessite de travailler une superficie minimale, de respecter des règles très contraignantes notamment en élevage (normes sanitaires pour les bâtiments, déclaration de mouvement dans le troupeau, identification électronique des bêtes etc.), et de payer plus de 3000 € de cotisations sociales par an, tout ceci ayant évidemment des effets sur l'activité qui doit se développer, devenir rentable. En contre-partie, on a droit à un statut social, à toucher les primes PAC, à obtenir des prêts bancaires et une aide financière à l'installation. En somme, les COP permettent à l'Etat d'orienter, contrôler et contraindre les activités des bénéficiaires.

L'idée de s'engager collectivement dans cette voie de la normalisation via les COP, a été défendue par des occupant.e.s parmi lesquels le CMDO (Comité pour le Maintien des Occupations), les Naturalistes en lutte, les paysans anti-aéroport au sein de COPAIN 44 et l'association Poursuivre Ensemble. Fin du printemps 2018, les occupant.e.s promouvant cette stratégie tentent de rassurer les soutiens extérieurs sceptiques:

"Cette signature doit prolonger notre volonté de nous tenir collectivement dans ce pari risqué, c'est à dire de continuer collectivement la défense administrative tout en ayant la capacité à se mobiliser largement sur le terrain à divers niveaux (...) Bien entendu, la stratégie administrative est une défense menée conjointement à la confrontation sur le terrain, et sans assignation binaire à tel ou tel type de barricades, qu'elles soient de pneus ou de papier." A propos de la signature des COP, juin, 2018

Un an après, force est de constater que cette volonté affichée de favoriser une complémentarité des modes d'action est révolue. En mars 2019, l'Etat organise l'expulsion et la destruction de trois cabanes "hors-norme": Lama fâché, Youpi youpi 2 et la Cabane sur l'eau. Le site zad.nadir (tenu par des occupant.e.s pro-normalisation proches du CMDO) ne relaie pas l'appel à soutien et à ré-occupation et justifie cette rupture de solidarité par des arguments diplomatiques : en réoccupant la zad, on risque de se brouiller, mieux vaut ne rien faire... En riposte, le site zad.nadir est piraté. Non seulement, des occupant.e.s pro-normalisation ne sont pas solidaires de l'appel à ré-occupation, mais ils essaient de réduire au silence, d'étouffer la vision de celles et ceux qui promeuvent une zone d'expérimentation, inclusive, ouverte, hors-norme comme explicité ci-dessous.

"Nous redoutons de nouvelles « opérations policières » dans les jours qui viennent. Nous vous invitons dès à présent à nous rejoindre sur place entre l'Est, La Grée, le Rosier, la Wardine et Bellevue, puis particulièrement à partir du 6 avril, pour lancer des chantiers de constructions, plantations, discussions et bien plus... (...) Nous tenons à l'accueil inconditionnel de toute personne et nous souhaitons que ces terres et ces idées, pour lesquelles nous avons risqué nos vies et nos libertés, restent celles de possibles infinis et d'expériences de vies, sociales et politiques, librement choisies. " Invitation à nous rejoindre, mars 2019

D'un côté, on tempère ou s'oppose à des appels à réoccupation, squat, installation sauvage: c'est la pacification. De l'autre, certains lieux de vie ont vus des COPs être déposées sur leurs terres alors que tous les habitant.e.s n'étaient pas d'accord pour cela: c'est l'accaparement. Au final, la tendance à se normaliser devient hégémonique..

De nombreuses personnes soutiennent la thèse - difficilement vérifiable mais jamais

démence - que ce n'est pas un hasard si les personnes victimes d'expéditions punitives sur la zad en 2018 comptaient parmi les récalcitrants les plus téméraires à la normalisation¹.

Aujourd'hui, la majorité des 13 COPs ont été transformées en baux par le Conseil Départemental, nouveau propriétaire de 895 ha de terres agricoles rétrocédés par l'Etat. Certaines COPs n'ont pas été converties car toujours dans l'attente d'autorisations administratives (Autorisation d'Exploiter).

Le mouvement réclame aujourd'hui la mise en place de Clauses Environnementales pour tous les nouveaux baux qui seront signés suite à des départs en retraite ou sur les terres "non historiques". En mai 2019, un agriculteur de l'Amelaza (association d'une trentaine d'agriculteurs ayant cédé leurs terres à Vinci et qui veulent aujourd'hui les récupérer) arrache une haie et traite un champ à l'Est de la zad avec du glyphosate. Un communiqué du mouvement² s'indigne de ces pratiques et en appelle au Conseil Départemental pour imposer des baux de niveau 2 (respectant à minima l'Agriculture Biologique). Une nouvelle fois, la lutte administrative a pris totalement le dessus sur un rapport de force créé sur le terrain. Peut-être y aurait-il plus de chances de s'opposer aux pratiques destructrices des agriculteurs de l'Amelaza si le mouvement avait continué à soutenir certains modes de vie hors-norme de l'Est de la zad? Si une partie du mouvement ne s'était pas opposé à l'appel à ré-occupation de mars 2019?

Toutes ces normes, qu'elles soient environnementales ou sanitaires, qu'elles concernent les bâtiments agricoles ou la certification des semences, nécessitent de rentrer dans des cases, de remplir toujours plus de paperasses, de rendre des comptes à des gens déconnectés du terrain. Toutes les activités déclarées sont soumises à une surveillance administrative tatillonne, étroitement réglementée. Qui dit norme dit contrôle. Le respect de ces normes conditionne l'obtention des primes et diminue la liberté de mener son activité comme bon nous semble. Il faut saisir qu'il n'y a pas d'un côté les bonnes normes environnementales et de l'autre les mauvaises normes sur les semences, elles font toutes partie d'un même système qui rend aujourd'hui difficile l'installation paysanne³.

Interrogée par FR3, une habitante de la zad témoigne. Sarah possède un diplôme d'ingénieur agronome (...) *"On doit investir en aveugle, dans des clôtures, des tracteurs, du matériel de tonte, et il faudrait quelques dizaines de milliers d'euros pour aménager une fromagerie... Si on ne le faisait pas, nous aurions été balayés, avec nos projets, et pourtant, tous ces investissements ne garantissent en rien notre pérennité."*

Pour montrer leur bonne volonté, Erwan Joyeau, pourtant déjà ingénieur agronome, et quelques autres, ont ainsi accepté de suivre une formation d'une vingtaine d'heures à la chambre d'agriculture. *"On nous a expliqué les aspects administratifs, les normes...."* Depuis l'été, il s'est aussi inscrit à la Mutuelle Sociale Agricole. Pour 2018, il cotisait uniquement pour les accidents du travail, soit 260 €, mais en 2019, il devra verser près de 3000 € de cotisations. *"On sait que 2019 sera un cap difficile à passer, et nous sommes*

¹ Vivre le pouvoir, répandre les barbouzeries, ceci est un programme, avril 2018

² NDDL : Les pratiques que le conseil départemental ne pourra empêcher demain dans le bocage.

³ Voir à ce sujet Le paysan impossible, Yannick Ogor & Le ménage des champs, Xavier Nouilhanne, Editions du bout de la ville

tous en train de travailler sur des budgets prévisionnels" précise Erwan⁴.

Une illustration de la pression normative et fiscale qui pousse à de lourds investissements financiers ayant pour effet de contraindre l'activité avec la nécessité de se développer économiquement. Quantifier, rationaliser, optimiser. Tout ce qui a fait disparaître la paysannerie et qui décourage les agriculteurs... Ce qui fait que le rapport à la terre est remplacé par une vision d'ingénieur... Tout l'inverse de ce que la zad avait permis comme rapport au monde jusqu'à présent.

Si *Zad will survive* (plaquette éditée par le CMDO diffusée à plusieurs milliers d'exemplaires en février 2018) ambitionnait *"de créer des précédents qui continuent à repousser le seuil de ce que les institutions peuvent accepter en espérant que ces coins enfoncés dans la rigidité du droit servent à bien d'autres que nous à l'avenir"*, le pari des COPs débouche pour l'instant sur le droit de s'installer dans des conditions très précaires avec pour seul horizon de rentrer dans les normes avec les mêmes contraintes réglementaires et financières que partout ailleurs.

Force est de constater qu'à aucun moment, les 200 comités de soutien français à la lutte contre l'aéroport n'ont été sollicités pour occuper partout les administrations agricoles avec des revendications claires, à aucun moment, le mouvement n'a essayé de perturber le Comité de Pilotage pour essayer de changer les règles du jeu. Il n'y avait pas de volonté politique d'agir en ce sens. Il n'y a eu aucun discours public à ce sujet.

Il est primordial de noter que cette vision qui a été imposée, qu'on pourrait appeler *cogestionnaire* n'était en aucun cas la seule. On peut citer le texte d'agriculteurs et agricultrices contre les normes⁵ qui ont proposé des discussions sur le sujet de la normalisation agricole au moment de la victoire en février 2018. Cette proposition a suscité très peu d'intérêt sur place. Ensuite, en mars-avril, une nouvelle tentative de rencontre a échoué du fait des expulsions et des tensions internes à la zad. La question de savoir comment s'organiser et résister face au rouleau compresseur administratif n'a pas été abordée publiquement par la suite.

En novembre 2018, la DDTM de Loire-Atlantique a été occupée par 200 personnes. Le communiqué⁶ met en avant le sérieux administratif des anciens occupant.e.s. Les projets sont inscrits au Centre de Formalités des Entreprises, à la MSA, plusieurs porteurs de projet ont des diplômes agricoles et vont payer leurs cotisations sociales. Bref, ils et elles respectent en bon élève tous les devoirs demandés aux agriculteurs et demandent d'avoir les mêmes droits qu'eux. Un diagnostic du foncier ainsi qu'une répartition équitable étaient aussi demandés. On voit qu'on est bien loin d'essayer d' *"enfoncer des coins dans la rigidité du droit"*.

En somme, s'installer sur un territoire qui a pendant longtemps été ouvert et inclusif, le lieu de nombreux possibles, devient tout aussi difficile et décourageant qu'ailleurs: il faut avoir du capital financier et beaucoup de motivation pour jongler et s'orienter au sein du dédale de la bureaucratie agricole. Il n'y a pas la volonté politique de s'organiser pour ne pas subir la normalisation.

⁴ Notre-dame-des-Landes, un an après, la zad en voie de normalisation, janvier 2019

⁵ Appel pour retrouver un sens politique à la lutte qui se mène aujourd'hui sur la ZAD, mai 2018

⁶ Rassemblement et occupation des locaux de la DDTM pour l'avenir de la zad, novembre 2018

Sauver les meubles ou tenir la baraque?

En parallèle des limites ou de l'échec de la stratégie des COPs, une structure juridique a été créée ambitionnant d'acheter le plus de terres et bâtis à la vente possibles. L'Etat en est l'actuel propriétaire. Le fonds de dotation permet à ses contributeurs de défiscaliser leur don. Il permet aux bénéficiaires du fonds d'être usagers du bien sans en être propriétaires: usage et propriété sont dissociés.

“Ensemble, nous réussissons à atteindre notre objectif : obtenir 3 millions d’euros pour acquérir les bâtiments, terres et parcelles boisées sur lesquelles poursuivre l’aventure collective qu’est la zad de Notre Dame des Landes.” encommun.eco, site du fonds de dotation “la terre en commun”

Cette solution ne peut se mettre en oeuvre que parce que la zad a accumulé pendant des années une notoriété et un fort capital symbolique. Elle nécessite d'avoir un réseau de soutien constitué, avec en son sein des gens fortunés, il faut pouvoir manier les codes de la communication marketing et se rendre sexy. Elle n'est pas reproductible pour le plus grand nombre et fait de la zad un territoire d'exception: un territoire qui ne peut survivre que du fait de son histoire exceptionnelle.

Si une lutte semble s'ouvrir sur la question de l'habitat léger et du Plan Local D'urbanisme, les arguments avancés sont une nouvelle fois centrés sur le caractère exceptionnel du bocage: *“En initiant le dialogue avec les pouvoirs publics nous proposons une réponse exceptionnelle à une situation qui l'est tout autant : imaginer, comment pérenniser des habitats construits dans l'urgence, souvent dans la précarité”* (S'abriter par temps de PLUi, avril 2019).

Or, la force de la lutte et de l'imaginaire qui se développait à Notre-Dame-Des-Landes était d'articuler une lutte locale à des enjeux nationaux plus larges et même à des problématiques universelles. Le problème est que les batailles actuelles ne partent pas d'une condition commune faite aux paysans ou aux néo-ruraux de toutes sortes pour créer des marges de manoeuvre qui pourraient bénéficier à d'autres, au contraire, on revendique le côté exceptionnel de ce territoire pour organiser sa survie. Par ce geste, on rompt la solidarité avec toutes celles et ceux qui ont défendu cet endroit et qui ne pourront jamais créer des usines à gaz administratives et collecter des millions pour s'installer à la campagne.

“Le MST ne lutte pas seulement pour la terre mais pour la réforme agraire juste et non commerciale (pour l'expropriation et l'attribution des terres aux personnes qui la travaillent et non la vente des terres et l'endettement des paysans comme le proposent le gouvernement et la Banque mondiale (Banco da terra, novo mundo rural).)” Premier congrès du Mouvement des Sans Terre

Le Mouvement des Sans Terre au Brésil tout comme les paysans zapatistes au Chiapas revendiquent l'accès légitime à la terre et au territoire, en créant des rapports de force pour y accéder. A l'inverse, en utilisant une structure capitaliste pour promouvoir un projet en rupture avec l'imaginaire véhiculé par dix ans d'occupation (une agriculture nécessitant des capitaux, qui se soumet aux normes), le mouvement issu de la zad ne se renouvelle pas et se dissocie de l'imaginaire de ces luttes agraires. En lisant la plaquette de promotion du fonds de dotation, on a plus l'impression que le mouvement se situe dans la ligne des oasis du mouvement des Colibris.

Le fonds de dotation ne fait que convertir un capital symbolique énorme en propriété immobilière. Pour accéder à la terre, il faudrait pouvoir aligner le prix dicté par le marché ou par la SAFER. Le fonds de dotation alimente le jeu de la valorisation capitaliste de la terre, de la spéculation. "C'est combien l'hectare? 10000 €? Pas de problème, on allonge." Au jeu des gros sous, les industriels de la terre seront toujours plus forts que tous les néo-paysans qui veulent vivre différemment, avec des pratiques d'autonomie. On ne lutte pas contre un empire agro-industriel en faisant une cagnotte pour acheter le plus de terres possible et en se normalisant en attendant des jours meilleurs.

Entendons-nous bien: utiliser une structure capitaliste comme le fonds de dotation pour fédérer et sécuriser des lieux existants ayant déjà recours à des structures du même type (Société Civile Immobilière, Groupement Foncier Agricole, Propriété individuelle etc.) peut se défendre. Mais foncer tête baissée pour faire rentrer dans le système capitaliste de la valorisation marchande, un territoire qui avait pour spécificité d'être en partie *en dehors* est une ânerie.

La notoriété de cette lutte induisait une responsabilité tant tous les regards y ont été portés. Ce qui s'y passe crée un précédent pour d'autres luttes. Opter pour la propriété privée (collective et non plus individuelle) comme futur désirable, se normaliser à grands pas, sans réellement se donner les moyens de tenter autre chose, sans porter de discours politique public aspirant à autre chose que la norme, voilà une défaite majeure, voilà un net recul dans les brèches, dans les imaginaires qu'avait ouverts la zad de Notre-dame-des-Landes. Pour sauver quelques meubles, on essuie une lourde défaite idéologique.

La partie du mouvement ayant proposé et imposé ces choix a choisi de ne pas se poser certaines questions. Dans quelles conditions une réforme agraire, une réelle redistribution des terres pourrait avoir lieu afin qu'y accéder ne soit pas un privilège mais une possibilité pour le plus grand nombre? Analyser la structure de l'accumulation capitaliste et foncière en agriculture. Questionner les statuts sociaux des travailleurs de la terre et lutter contre leur précarité. Inventer des formes d'accès à la terre, d'usage ne nécessitant pas de passer par la propriété privée et de s'endetter. Remettre en cause le fonctionnement de la SAFER. Se demander à quelles conditions la terre peut être synonyme de liberté et non d'enfermement. Et plus largement, veut-on que ce territoire reste anticapitaliste et qu'est-ce que cela implique? Jusqu'où peut-on négliger les moyens au regard des fins?

Tout cela était beaucoup plus difficile que de récolter les fruits de la lutte passée, mais aussi beaucoup plus exaltant et intéressant, cela pouvait ouvrir des perspectives de lutte immenses. Il est certain que de nombreuses personnes, comités de soutien, organisations auraient pu participer à des batailles allant dans ce sens. Il n'est pas question d'une radicalité hors-sol, seulement de perspectives de lutte se posant de bonnes questions avec l'ambition de changer un tant soit peu les choses.

A la place de ça, on choisit délibérément d'arrêter de lutter et on se contente d'une maigre consolation matérielle. En off, un promoteur du fonds de dotation n'habitant pas sur la zad avance *"qu'il faut accepter qu'il n'y a plus de lutte à la zad et tout mettre en oeuvre pour qu'il en subsiste quelque chose"*. Un membre du CMDO se réjouit que *"c'est génial, on peut acheter des fermes pour vraiment pas cher, c'est possible nulle part ailleurs"*.

Au bout de 6 mois, si la collecte de fonds pour acheter les terres de la zad est un échec - 350000 € ont été collectés sur les 3 millions d'€ espérés - c'est certainement parce que l'ancienne zad n'a pas réussi à créer un horizon politique désirable.

Depuis un an, la zad a organisé sa survie matérielle via l'installation d'exploitations agricoles normalisées et via des acquisitions foncières en parallèle de sa mort politique en renonçant à défendre des modes de vie et de cultiver hors-norme. Peut-être avons-nous trop porté d'espairs dans cette expérience et que le deuil est d'autant plus difficile. Bien sûr, l'ancienne zad reste un lieu intéressant de par la densité des alternatives qui y cohabitent. Peut-être même que l'histoire n'est pas finie d'être écrite et que ce territoire peut nous réserver encore de bonnes surprises. Mais il est sûr que dilapider en à peine un an un tel champ des possibles est tout bonnement inacceptable.